

Démarche	: Appel à Candidature 2025 - Résidence à la Fondation Josef et Anni Albers
Organisme	: Développement et communication, suivi des jeunes diplômés

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

L'École des Arts Décoratifs-PSL s'associe à la Fondation Josef et Anni Albers pour proposer une résidence pour artiste/créateur.ice à destination de ses jeunes diplômé.es.

La Fondation Josef et Anni Albers propose trois programmes de résidence :

- à Bethany, Connecticut ;
- dans la campagne sénégalaise à Thread ;
- sur la côte irlandaise à Carraig-na-gCat.

Les résidences sont conçues pour offrir du temps, de l'espace et de la solitude aux artistes pour se dédier à la recherche personnelle et au temps de production. Le programme de résidence offre une plateforme pour des créatifs travaillant dans diverses disciplines, pour imaginer et créer des œuvres.

Le/la lauréat.e choisira l'un des trois sites pour effectuer sa résidence.

Il/elle bénéficiera d'une bourse de vie de 2000 euros qui permettra également de couvrir les frais de déplacements.

La résidence s'adresse aux jeunes diplômé.e.s de l'École des Arts Décoratifs-PSL (Paris) ayant obtenu.e.s leur diplôme entre 2025 et 2021.

Le/la bénéficiaire sera libre de développer une recherche ou de créer une œuvre de son choix. Il n'y a pas d'obligation de rendu en fin de résidence.

Les candidatures en duo sont possibles.

Il est nécessaire d'avoir un passeport en cours de validité sur l'année 2026.

Un jury, constitué de représentants de l'École des Arts Décoratifs et de la Fondation Josef et Anni Albers, examinera les candidatures en octobre 2025.

La résidence aura lieu pendant 2 à 3 mois entre mars 2026 et décembre 2026. Les dates exactes seront décidées avec le/la candidat.e choisi.e.

COMMENT CANDIDATER ?

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants (format pdf) :

- Portfolio (10 pages maximum)
 - CV avec coordonnées
 - Note d'intention expliquant le projet de résidence et la motivation du/de la candidat.e de deux pages maximum.
- Aucun lien esthétique avec l'art des Albers n'est demandé. Merci de bien vouloir indiquer le lieu de résidence choisi et

Appel à Candidature 2025 - Résidence à la Fondation Josef et Anni Albers

les dates souhaitées dans cette note.

Les documents devront être transmis avant le 28 septembre 2025 à 23h59 au plus tard sur la plateforme démarches simplifiées.

Coordonnées

Année de diplôme

Veuillez saisir l'année d'obtention de votre diplôme

Secteur

Email

Téléphone

Candidature

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Note d'intention

Note d'intention expliquant le projet de résidence et la motivation du/de la candidat.e de deux pages maximum. Aucun lien esthétique avec l'art des Albers n'est demandé. Merci de bien vouloir indiquer le lieu de résidence choisi et les dates souhaitées dans cette note.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- CV

Court texte de biographie et présentation de votre pratique. Max une page, avec vos coordonnées.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Portfolio

Un portfolio de vos travaux choisis (maxi 10 pages)